

**Bilan de l'inventaire des écrevisses dans les ruisseaux de Presles
du Petitgnon et de Poges en forêt syndicale de Presles,
le 19 septembre 2017**



Photo : Ruisseau de Presles (© ONF-H-P. SAVIER)

Liste des participants :

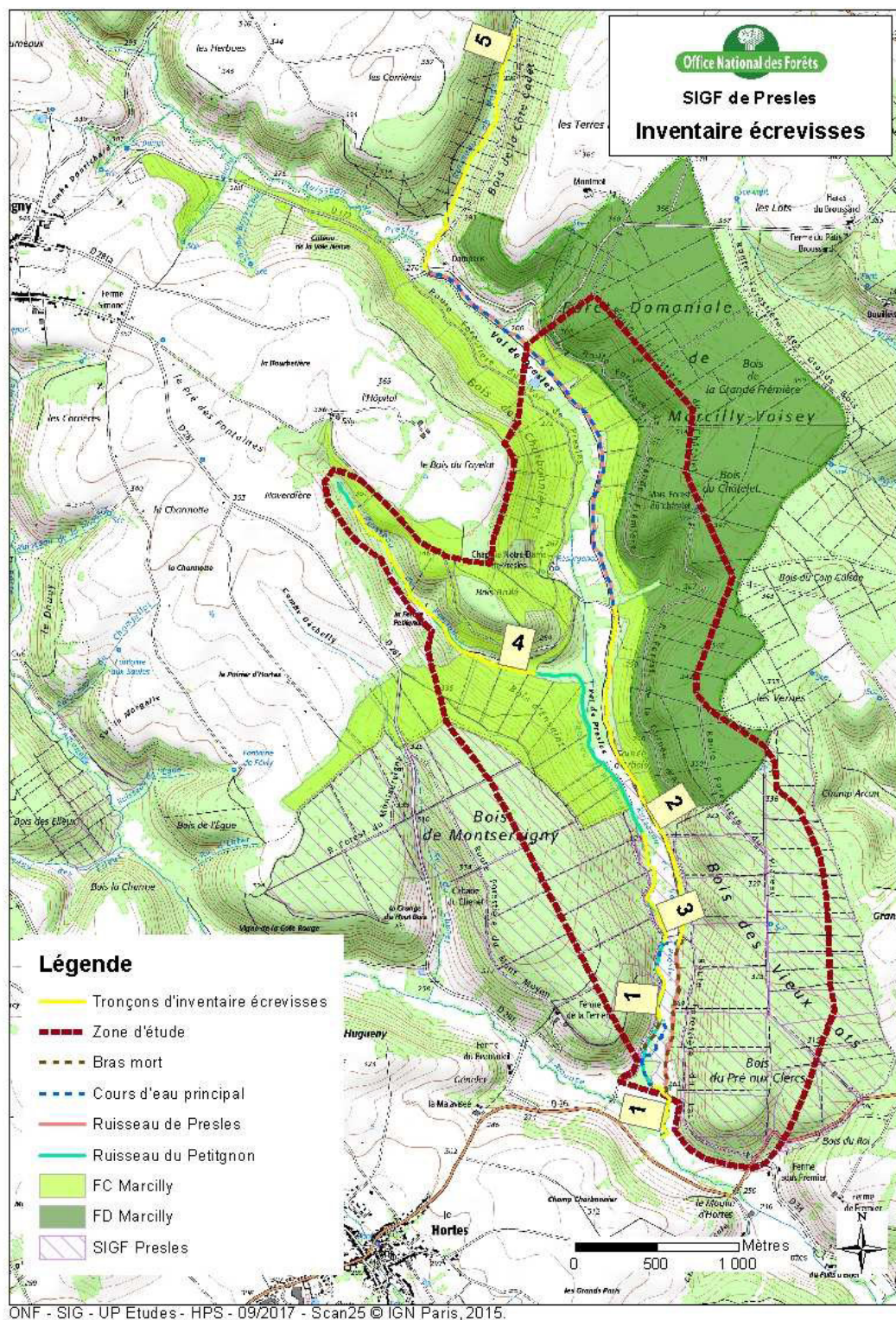
- Frédéric SCHWAB, Agence française de biodiversité,
- Martial GIL, Fédération de pêche de Haute-Marne
- Matthieu PERREZ, ONF, Chaumont,
- Jonathan PERRET, ONF, Hortes,
- Bertrand BARRE, ONF, Châtillon sur Seine,
- Henri-Pierre SAVIER, ONF, Dijon.

Diffusion : Participants, DDT Haute-Marne, Service Départemental AFB, FDPPMA de Haute- Marne.	Rédaction : Henri-Pierre. SAVIER
---	--

Cet inventaire s'inscrit dans le cadre de l'étude de l'état initial écologique en vue de la restauration hydromorphologique du ruisseau du Val de Presles.
Il a pour objectif d'évaluer l'état quantitatif et qualitatif des populations d'écrevisses.

Matériel et méthode

Cinq tronçons sont établis sur le cours principal en eau (voir le plan ci-dessous).



En raison de la présence de l'aphanomyose qui décime régulièrement les populations d'écrevisses autochtones, les bottes des participants sont préalablement désinfectées à l'aide d'une solution de Virkon-S à 1%.

Chaque tronçon est parcouru de l'aval vers l'amont de nuit, de 20h à 23h, par deux observateurs munis de lampes torches et restant sur la berge.

Chaque écrevisse rencontrée est comptée et mesurée à vue. La taille est estimée du rostre à l'extrémité de l'abdomen selon cinq classes, sans manipulation. Les mutilations éventuelles ou l'état sanitaire apparent sont notés.

Résultats

Le temps était sec et le cours d'eau, à l'étiage, présentait une lame d'eau de quelques centimètres sur les radiers à 60 cm au plus dans les mouilles. L'observation depuis le haut de berge, à plus de 2 mètres du niveau de l'eau et une eau parfois trouble n'ont pas facilité les identifications.

Bien qu'en eau sur le tronçon n°3, le ruisseau du Petitgnon avait un débit quasi nul. Les mouilles s'apparentaient à des mares, avec une forte odeur de matière organique en décomposition.

Les trois quart amont du tronçon n°4 étaient à sec. Dans le dernier quart, l'eau était présente par intermittence.

Seules trois écrevisses signal (*Pacifastacus leniusculus*) ont été recensées en aval, sur le tronçon n°1, proche de la confluence avec l'Amance (voir la carte en annexe). Le premier individu observé a regagné un terrier aménagé dans le fond du lit du ruisseau.

Tableau 1 : Résultats du comptage

N° de tronçon	Equipe	Longueur parcourue en mètres*	Nombre d'écrevisses par classe de taille en mm					Total
			< 30	30-49	50-69	70-89	≥ 90	
1	BARRE - SAVIER	800	0	0	0	1	2	3
2	SCHWAB - PERREZ	2170	0	0	0	0	0	0
3	BARRE - SAVIER	740	0	0	0	0	0	0
4	GIL - PERRET	880	0	0	0	0	0	0
5	GIL - PERRET	1250	0	0	0	0	0	0
TOTAL		5840	0	0	0	1	2	3

* La longueur a été mesurée sur plan. Il s'agit de longueurs par défaut, les méandres étant beaucoup plus nombreux sur le terrain.

La turbidité de l'eau n'a pas permis d'identifier le sexe des individus.

Coordonnées de localisation des individus, en Lambert 93 :

Point	x	y
1	892594,926	6752953,17
2	892444,737	6753219,43
3	892526,487	6753088,91

Les observateurs ont également relevé dans le cours d'eau :

N° de tronçon	Chabot	Loche franche	Vairon	Chevaine	Brochet	Carpe	Cyprinidé (Vandoise)	Grémille
1	1	4	1		1			
2							3	1
3		1		4				
4								
5	2		10			1		

Analyse et conclusion

Nous n'avons pas pu confirmer la présence d'écrevisse à pieds blancs, dont les données de présence dans la région remontent à 1999. La mauvaise qualité du milieu semble très peu favorable à son maintien.

L'écrevisse signal était déjà repérée dans la rivière Amance, en amont de la commune de Rosoy-sur-Amance (donnée de la Fédération de pêche de Haute-Marne). Sa découverte dans le ruisseau de Presles n'est donc pas étonnante. En revanche, sa présence exclusive associée à des eaux troubles et un fond généralement colmaté révèlent un mauvais état biologique du cours d'eau. Les protocoles d'Indice Poisson Rivière (IPR) et d'indice d'attractivité morphodynamique (IAM) permettront de préciser le niveau de dégradation.

Dijon, le 26 octobre 2017

Le chef de projet,



Henri-Pierre SAVIER

Annexe

